NUMÉRO SPÉCIAL

Autour du Golfe

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR...

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Une autre vie s'invente ici

www.parc-golfe-morbihan.bzh

Édito
Pennad-stur

Les élus du Bureau
du Parc naturel régional
du Golfe du Morbihan

Dilennidi Burev Park natur rannvroel ar Mor Bihan

Un autre territoire s'invente ici !

À quoi sert le Parc naturel régional ? C'est une question qui est souvent posée et à laquelle une courte réponse ne suffit pas tant son action est large et ses partenariats nombreux.

Le Parc, c'est dans un premier temps la reconnaissance par son classement national d'un territoire d'une grande richesse patrimoniale, naturelle, culturelle et paysagère. Et c'est aussi un formidable outil de coopération pour garantir, à nous tous, le maintien de ce qui fait cette fierté. Nous le disons souvent, le syndicat mixte du Parc est un terrain neutre. On y dépasse les divergences pour conduire de façon soutenable le territoire et assurer à ses habitants un avenir durable.

Grâce à ses richesses et à son cadre de vie, notre territoire attire chaque année de nombreux habitants et visiteurs, tant sur les rives du Golfe qu'au sein du « Pays vert ». Si on a longtemps opposé le dynamisme et le développement territorial à la préservation de notre environnement, nous savons désormais que faire autrement est possible : préserver en développant et développer en préservant.
Pour répondre à ce défi, les élus locaux se sont mis à pied d'œuvre pour créer le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, avec l'appui de la société civile. 39 collectivités membres y coopèrent désormais en étroit lien avec les services de l'État.

Au sein du Parc, elles font se conjuguer leurs politiques et actions, avec cette ambition commune d'un territoire exceptionnel vivant, préservé, accueillant et innovant.
Et comme c'est à l'échelle de tout un chacun que nous devons agir, le Parc travaille avec son collège des socioprofessionnels et ses 3 conseils : scientifique, des associations et des jeunes, et bien sûr associe les habitants à l'ensemble de ses démarches.

Ainsi, grâce à tous, une autre vie s'invente ici !

Un tiriad arall a ijiner amañ !

Da betra e servij ar Park natur rannvroel ? Meur a wezh e vez savet ar goulenn mes n'eo ket a-walc'h roiñ ur respont berr, ken ledan eo e dachenn obererezh ha ken niverus e gevelerion.

Da gentañ e talv ar rummadur broadel-se emañ anavet ar Park evel un tiriad puilh e c'hlad, e natur, e sevenadur hag e zremmvroioù. Ur benveg kenlabour a-feson zo anezhoñ ivez hag a warant dimp-razh e vo gouarnet ar builhentez-se a lak kement a stad ennomp.
Evel ma lâromp lies, sindikad kemmesk ar Park zo ul lec'h neptu ma c'heller monet dreist d'an dizemglevioù evit ambroug an tiriad en ur mod dalc'hadus ha suraat un amzer-da-zonet padus d'e annezidi.

En arbenn ag e holl vadoù hag e endro beviñ e vez dedennet paot mat a annezidi ha gweladennerion get hon tiriad bep blez, ken àr ribloù ar Mor Bihan, ken e-kreiz an « Argoad ». E-pad pell emañ bet enebet lañs ha diorren tiriadel doc'h gwarez hon endro. Diàr vremañ e ouiomp e c'heller gober mod-arall : gwareziñ en ur ziorren ha diorren en ur wareziñ.

Evit dont da benn ag ar goustele-se e oa stag dilennidi ar vro d'al labour evit krouiñ Park natur rannvroel ar Mor Bihan, get skoazell tud ag ar gevredigezh keodedel. 39 strollegezh zo ezel hag a labour asambl diàr vremañ, e darempred strizh get servijoù ar Stad.
E diabarzh ar Park e lakaont o politikerezhioù da jaojiñ doc'h o oberoù, get ar mem mennantez : gober d'an tiriad bout dibar, bev, gwarantet, degemerus ha nevezadus.

Ha dre ma rank pep unan gober un dra bennak àr e dachenn e kenlabour ar Park get e golaj sokiomicherel hag e 3 c'huzul : kuzul skiantel, kuzul ar c'hevredigezhioù ha kuzul ar yaouankiz. An annezidi a vez laket da gemer perzh e razh an difraeoù-se evel-rezon.

Ur vuhez arall a ijiner amañ, get skoazell an holl enta !

Autour du Golfe

Journal du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
n°10 Automne - Hiver 2020
8, boulevard des Îles – CS 50213
56006 VANNES cedex
Site internet : www.parc-golfe-morbihan.bzh
Courriel : contact@golfe-morbihan.bzh
Directeur de publication : David LAPPARTIENT
Rédaction : Fabrice Jaulin, Morgane Dallic, équipe du Parc
Relecture : Monique Cassé
Comité de rédaction : Commission communication du Parc naturel régional
Photographies et illustrations : Banque d'images : PNRGM
Illustrations : PNRGM - Gwenn Le Teuff
Couverture : PNRGM - Gwenn Le Teuff
P9 : Sophie Lambda
Conception et réalisation : Benjamin DÉAL / www.benjamindeal.fr
Impression : Cloître Impression
Imprim'Vert - imprimé sur papier Recyclé
Tirage : 75 000 exemplaires
Parution : semestrielle
Dépôt légal : 2e semestre 2020
Distribution : les communes du PNR
ISSN : 1760-107X

Sommaire

3 CE QU'EST LE PARC ?
3 N'est pas Parc qui veut !
4 Le fonctionnement du Parc
5 Les missions du Parc

6 LES ACTIONS DU PARC
6 À la découverte du patrimoine bâti maritime
Préserver les fonds marins
7 2005 année Zéro… pesticide !
ABC, b.a.-ba de la biodiversité
8 Pour que les panneaux ne cachent pas la forêt
Zéro consommation de terres agricoles et naturelles à l'horizon 2040 ?
9 « Dans la vie, il y a CACTUS »…
Auprès de nos arbres, vivons la biodiversité
10 Éconavigation : sensibiliser le monde en silence…
Valeurs Parc, valeurs sûres !
11 Ilur, île emblème du développement durable
Découvrir les ailes sauvages du Golfe
12 Concours prairies fleuries : primer le lien agronomie - écologie
Les exploitations ostréicoles en chantier
13 Une autre vie s'invente ici… et là-bas !
2030 : année de l'autonomie énergétique ?
14 Pollution lumineuse : rallumons les étoiles
Transition agricole et alimentaire : produire et consommer local
15 La côte en alerte
Aires marines éducatives : l'école à la plage

CE QU'EST LE PARC

Petra eo ar Park

Île d'Ilur

N'est pas Parc qui veut !

Le Golfe du Morbihan offre un concentré de paysages très différents : rias, côtes basses, plages, roches, îles, vasières, bocages... Façonnés par les multiples activités humaines, les paysages du Golfe sont remarquables.

Un intérêt écologique majeur

Milieux marins et littoraux, milieux aquatiques et zones humides, landes et boisements, terres agricoles et constructions humaines. Cette mosaïque d'espaces génère une grande richesse floristique et faunistique, terrestre et marine. Le Golfe est une étape pour de nombreux oiseaux migrateurs qui s'y arrêtent pour se nourrir, se reposer ou se reproduire. Les inventaires des espèces animales et végétales conduits par le Parc (p. 7) mettent en lumière toutes ces richesses et la nécessité de les préserver. Le Golfe du Morbihan est probablement l'un des sites français où le nombre de mesures de protection du milieu naturel et des paysages, – qui sont autant de reconnaissance !, est le plus élevé.

Une grande richesse culturelle et sociale

Le Golfe du Morbihan témoigne d'une occupation continue de l'Homme, les traces les plus anciennes datant du Paléolithique. Le territoire possède à ce titre de grandes richesses patrimoniales et culturelles :

- Préhistoriques et antiques, avec ses vestiges mégalithiques et ses nombreuses fondations de villae illustrant une vie gallo-romaine importante entre le Ier et le IIIe siècle.
- Architecturales, par ses nombreuses chapelles, églises, châteaux, manoirs, habitats traditionnels et édifices littoraux.
- Ethnologiques grâce aux savoir-faire, fêtes, connaissances de la nature, musiques, danses, langues bretonne et gallo, qui fondent une identité culturelle bien vivante.

Un tremplin vers les transitions

Le Parc n'est pas un territoire sous cloche et a pour ambition de concilier écologie, économie et social. Avec le concours des 33 communes qui le composent, auxquelles s'ajoutent 4 intercommunalités, le Département du Morbihan et la Région Bretagne, le Parc est une collectivité publique au service des transitions, afin de répondre collectivement aux enjeux d'adaptation à la crise climatique, de l'effondrement de la biodiversité, de développement d'une économie responsable et de notre capacité à vivre ensemble.

Une plaquette de présentation du Parc

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Parc naturel régional du Golfe du Mobihan

+ Consultable et téléchargeable :
www.parc-golfe-morbihan.bzh/actualites/une-plaquette-de-presentation-du-parc/

À SAVOIR !

Un Parc naturel régional est un espace habité et vivant, reconnu au niveau national pour son intérêt patrimonial remarquable, mais à l'équilibre fragile. C'est un paysage d'exception avec un patrimoine naturel, humain, culturel qu'il faut préserver et valoriser.

517 km de linéaire côtier

5 400 km de linéaire bocager

56 îles ou îlots dont Ilur, gérée par le Parc

1 surface de **74 600** ha

50ème Parc créé en **2014**

33 communes, **186 965** habitants

4 intercommunalités
Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté

1 Région : Bretagne
1 Département : Morbihan

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan est une collectivité publique. Il est dirigé par des élus et animé par une équipe technique composée d'une vingtaine d'agents.

Les élus du Bureau

David LAPPARTIENT
Président

Ronan LE DÉLÉZIR
1er vice-président

Anne GALLO
2e vice-présidente

Marie-Jo LE BRETON
3e vice-présidente

Luc LE TRIONNAIRE
4e vice-président

André CROCQ
Membre

Gilles DUFEIGNEUX
Membre

Patrick CAMUS
Membre

Sylvie SCULO
Membre

Pascal BARRET
Membre

Muriel CLÉRY
Membre

Nathalie COURTRAI
Membre

Un seul mot d'ordre :

Un syndicat Mixte
La Région Bretagne, le Département du Morbihan, les 4 intercommunalités et les 33 communes du Parc

Un comité syndical
de 49 membres et un collège consultatif de socio-professionnels

Un bureau
composé de 12 élus

Une équipe technique

3 structures de bon conseil pour le Parc

Afin d'accompagner les élus dans leurs décisions, le Parc s'est doté de 3 instances de conseil.

Le Conseil scientifique
Propre à de nombreux Parcs naturels régionaux, il appuie la recherche et l'expérimentation au sein du Parc. Il peut rendre des avis au Bureau ou au Comité syndical. Composé d'une vingtaine de scientifiques de différentes disciplines, ses missions sont multiples :

- Apporter un regard scientifique et prospectif sur les enjeux du territoire, sur les grandes orientations prises par le Parc et sur ses programmes d'actions.
- Contribuer à faire connaître les apports de la recherche au territoire et les valoriser à travers les actions pédagogiques du Parc. Sous la forme de conférences, expositions, livrets, cahiers scientifiques…
- Assurer une veille scientifique sur les grands enjeux (climat, biodiversité, énergies renouvelables, etc.).
- Faire des propositions pour orienter et faciliter la production de connaissances nouvelles.

Le Conseil des associations
Il renforce le lien entre le Parc et les associations du territoire. Il amplifie les coopérations entre les associations et développe et initiatives locales à l'échelle du Parc. Une quarantaine d'associations est répartie en 4 collèges : culture et Patrimoine ; éducation au développement durable ; environnement ; sports et loisirs de plein air et nautisme. Le Conseil joue un rôle d'appui aux actions du Parc et participe à la coordination de temps forts : Journées du Patrimoine, Fête de la Nature, Semaine du Développement Durable, Fête du Parc…
Parallèlement, Le Parc valorise les actions portées par les associations du territoire qui contribuent aux objectifs de la Charte. À ce titre, le Parc met en forme et édite des documents réalisés par ce conseil, comme des guides sur les bonnes pratiques de randonnée.

Le Conseil des jeunes
Composé d'une vingtaine de lycéens du territoire, il intervient sur des sujets en lien avec les actions du Parc et répondant aux préoccupations des jeunes :

- participer aux actions du Parc
- développer la citoyenneté dans leurs lycées
- acquérir ou compléter des connaissances en lien avec le programme scolaire
- être accompagnés dans la transmission de leurs travaux, au sein des établissements et auprès de leurs proches. Après une phase de sensibilisation aux enjeux environnementaux, les élèves imaginent des défis à relever au sein des établissements solaires : climat, biodiversité, alimentation, etc.

Pour en savoir plus sur Conseils :
www.parc-golfe-morbihan.bzh/listes/les-instances-conseils

Les missions du Parc

Cinq missions et huit orientations pour mettre en œuvre les actions du Parc

Comme tous les Parcs naturels régionaux, celui du Golfe du Morbihan remplit 5 missions inscrites dans la loi.

La PROTECTION et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager

L'AMÉNAGEMENT du territoire

L'EXPÉRIMENTATION, l'innovation

L'ACCUEIL, l'éducation et l'information

Le DÉVELOPPEMENT économique et social

Ces 5 missions sont traduites dans une Charte spécifique à chaque Parc, approuvée par toutes les collectivités qui le composent. La Charte du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan précise ses missions jusqu'en 2029, à partir de 8 orientations majeures :

1. **Préserver, sauvegarder et améliorer la biodiversité**
2. **Préserver l'eau, patrimoine universel**
3. **Valoriser la qualité des paysages**
4. **Contribuer à la préservation et la valorisation du patrimoine culturel**
5. **Assurer un développement et un aménagement durables**
6. **Assurer une gestion économe de l'espace**
7. **Promouvoir un développement respectueux des équilibres**
8. **Développer l'École du Parc ouverte sur le monde**

Ces orientations forment autant d'objectifs à atteindre. Pour y répondre, le Parc élabore tous les trois ans un programme d'action. Il est défini par les élus et les agents, en coopération avec le Conseil scientifique et le Conseil des associations (cf. p. 4).
Tous les trois ans également, ce programme est évalué. Le bilan qui en est tiré permet de réorienter des actions existantes et d'en définir de nouvelles pour les années qui suivent.

Les pages suivantes mettent en lumière quelques une de ces actions. Relevant des 5 missions assignées au Parc, elles révèlent que la majorité des projets portés par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan sont conduits en coopération avec tous les acteurs locaux : collectivités publiques, entreprises, associations, écoles, habitants…
Elles témoignent aussi de la grande diversité des sujets abordés et comment se traduit concrètement sur notre territoire la volonté qu'« une autre vie vie s'invente ici ! ».

Des expositions au service du public

Le Parc prête gracieusement des expositions aux communes et aux établissements scolaires.

+ Retrouvez le catalogue ici : *www.parc-golfe-morbihan.bzh/actualites/les-expositions-du-parc/*

LES ACTIONS DU PARC

Oberoù ar Park

Caserne militaire - Le Bono

Patrimoine

À la découverte du patrimoine bâti maritime

De nombreux ouvrages construits, liés à au monde de la mer, rythment les rivages du Golfe. Témoins de la vie des populations littorales et des pratiques maritimes, ils ont une valeur patrimoniale, identitaire et paysagère forte. Les inventorier contribue à enrichir la connaissance du patrimoine bâti maritime et à mettre en œuvre une gestion adaptée aux risques côtiers et aux pressions humaines.

Avec la Région Bretagne, l'État[1] et le projet européen PERICLES[2], le Parc conduit depuis 2017 un inventaire du patrimoine bâti maritime côtier. Avec l'objectif de valoriser les particularités patrimoniales du territoire, il recense et analyse les éléments liés aux usages de la mer : cales, moulins à marée, fontaines, chantiers ostréicoles, etc. Déjà plus de 900 éléments sur 19 communes ont été inventoriés sur un linéaire côtier de 400 km. L'inventaire est une démarche documentaire et non réglementaire. C'est un « travail de mémoire » qui vise à faire connaître et à envisager collectivement une valorisation durable. Ces données sont utiles pour l'élaboration de projets d'aménagement ou de plan de gestion des patrimoines comme la révision des Plans Locaux d'Urbanisme ou l'étude de secteurs sauvegardés.

Et moi ?

Je peux informer le Parc et la municipalité sur la présence d'un ouvrage littoral méconnu, en précisant sa localisation, son état de conservation et en joignant une photographie.

+ Découvrez ce patrimoine sur le site du Parc
www.parc-golfe-morbihan.bzh/heritages-littoraux

La Tour des Anglais - Damgan

[1] *Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, ainsi que des Affaires Culturelles de Bretagne.*
[2] *Il vise à préserver et gérer durablement les patrimoines culturels et paysagers des régions côtières européennes.*

Mouillages écologiques

Préserver les fonds marins

Le Parc est engagé depuis longtemps dans la préservation des fonds marins. Afin de protéger gorgones, anémones, hippocampes et autres animaux fantastiques, il installe des systèmes de mouillage innovants.

Les clubs de plongée du Golfe et le Parc ont cherché dès 2004 des solutions limitant l'impact des ancres de bateaux sur la vie des fonds rocheux. Ces fonds abritent notamment des gorgones, animaux fixés en colonies et ressemblant aux coraux. Avec leur squelette calcaire très fragile, elles croissent lentement (1 cm/an) et mettent des années à se reconstituer. Près de l'Île Longue, le Parc a proposé l'installation de mouillages à moindre impact sur les fonds. Signée par l'ensemble des club de plongée et leur fédération départementale, une charte de bonnes pratiques encadre leur utilisation. L'État a appuyé la démarche en interdisant tout autre mouillage dans la zone ainsi que la pêche. Plébiscités, 7 mouillages innovants ont pour le moment été installés dans plusieurs endroits du Golfe. Un autre habitat emblématique du Parc est très impacté par les ancres : les herbiers de zostère. Ces prairies sous-marines abritent de nombreux animaux comme l'hippocampe, la morgate, mais aussi des juvéniles de poissons ! Afin de limiter le ragage, ou raclage des fonds par la chaîne des corps-morts, les mairies d'Arradon, d'Arzon et la Compagnie des Ports du Morbihan expérimentent avec le Parc l'utilisation de mouillages innovants à la place des traditionnels. Et pour limiter l'ancrage sauvage sur le bel herbier face à la plage Ouest d'Ilur, le Parc, en coopération avec la mairie de l'Île d'Arz, a installé pendant l'été 2020 3 mouillages innovants collectifs.

Et moi ?

Je préfère ancrer sur des zones de sables. Si je dispose d'un mouillage fixe, je sensibilise le responsable du port à ces mouillages à moindre impact.

Biodiversité

2005 année Zéro… pesticide !

L'odyssée vers le Zéro pesticide débute en 2005 sur le bassin versant[1] de Pénerf. Habitants, élus et professionnels s'unissent pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière. Leur ambition ? Réduire à néant l'usage des pesticides sur les espaces communaux.

Était-il nécessaire d'utiliser des pesticides sur les espaces verts ? Pour répondre à cette question bien posée, une dynamique s'est enclenchée entre les communes de Pénerf et a gagné les autres collectivités du Parc. Ensemble, élus et services techniques se mobilisent et tous les ans, le Parc organise une journée réunissant ses 33 communes, intercommunalités et les autres bassins versants. Pour avancer, partages d'expériences et échanges sont de mise et aboutissent à des formations pour les agents, une communication unique pour les communes et un autocollant pour les particuliers : « *Je jardine sans pesticide* ». Place alors aux habitants ! S'ensuit une charte individuelle pour les particuliers, étendue aux lotissements. Le Parc crée aussi un jeu-concours avec les enseignes de jardinage : « *Mettez un hippocampe dans votre jardin !* ». À ce jour, 30 communes sont au Zéro pesticide, tout comme 260 habitants et 2 lotissements officiellement engagés dans la démarche. Depuis le 1er janvier 2019, la loi du sénateur Joël Labbé couronne nationalement cette démarche !

Et moi ?
Sur mon balcon et dans mon jardin, je jardine sans pesticides en me renseignant sur les produits dits écologiques.

le saviez-vous ?

Les insecticides naturels à base de pyrèthre ne sont pas sélectifs, ils éliminent les insectes utiles et les organismes aquatiques.

[1] *Ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine*

Biodiversité

ABC, b.a.-ba de la biodiversité

Le Golfe du Morbihan semble être un écrin préservé. Pourtant, ici aussi, la biodiversité régresse. Pour enrayer cette érosion, des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), livrent des connaissances et proposent des actions de préservation et de reconquête.

Chouette chevêche

Mante religieuse

Citron

12 Atlas de la Biodiversité Communale sont en cours sur les communes volontaires d'Ambon, Elven, Lauzach, Meucon, Plescop, Ploeren, Pluneret, Saint-Avé, Sainte-Anne-d'Auray, Sulniac, Surzur et Vannes. Avec le soutien de naturalistes, d'associations locales et même d'habitants intéressés, ces ABC dressent un état des lieux des habitats, de la faune et de la flore présentes sur les communes.
Conduit sur 3 années (2018-2020) et se poursuivant en 2021 avec 15 nouvelles communes, ce projet offre de mieux connaître l'environnement, de prendre en compte la biodiversité dans nos gestes quotidiens et d'identifier les espaces et espèces à protéger dans les politiques locales : constructions, déplacements ou autres aménagements détruisant ou morcelant les espaces naturels. Au-delà des inventaires scientifiques, des actions de sensibilisation accompagnent le projet auprès du grand public et des élèves de 14 écoles.
Les ABC sont aussi une démarche écocitoyenne : que l'on réside ou que l'on travaille sur la commune, nous pouvons tous adopter des gestes vertueux pour préserver, voire recréer de la biodiversité !

Et moi ?
Sans être spécialiste, je peux contribuer à alimenter la base de données de l'ABC ! Je transmets le nom de l'espèce observée ou une photo, une date, un lieu ainsi que mon nom sur cette plateforme : *http://observation.parc-golfe-morbihan.bzh/*

Charte signalétique

Pour que les panneaux ne cachent pas la forêt

La qualité des paysages est un élément majeur du classement du territoire en Parc naturel régional. La publicité, comme la signalisation routière ou celle permettant de découvrir les patrimoines et lieux à visiter, sont au cœur de ce paysage. Comment bien les intégrer ?

Oui, la publicité est interdite dans un Parc naturel régional. Mais alors, pourquoi voit-on encore des panneaux publicitaires sur nos bords de routes ? Si certains sont illégaux et devront être retirés, d'autres sont parfaitement légaux. Leur réglementation est dense, complexe et fourmille de cas dérogatoires !

Afin d'accompagner professionnels et élus dans la mise en œuvre de cette réglementation, le Parc a élaboré un guide pratique, sa « Charte signalétique ». Même si son application n'est pas obligatoire, elle rappelle la loi, les points de vigilance, donne des recommandations et définit plusieurs principes d'harmonisation.

Elle informe, traduit et propose une mise en œuvre pratique. Elle va s'imposer progressivement lors des renouvellements de panneaux de signalétique ou des nouveaux projets. Le rôle de cette charte est important. Elle présente des exemples, se veut complète et très pratique pour la signalisation routière, les enseignes, les pré-enseignes dérogatoires (vente directe, sites culturels), la signalétique de randonnée ou celle présentant nos patrimoines.

Et moi ?
En observant ma commune, mes chemins et lieux préférés, je vais voir peu à peu apparaître ces repères du territoire du Parc. Je suis un professionnel pouvant bénéficier d'une pré-enseigne ? Je contacte le Parc.

Consulter la charte sur le site du Parc
www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2020/11/20191107-Charte-signaletique-definitif-BD.pdf

Étalement urbain

Le Golfe du Morbihan est un territoire attractif. Ce dynamisme démographique et touristique se conjugue avec le développement urbain. Le Parc accompagne les collectivités pour maîtriser cette urbanisation et proposer des alternatives.

C'est mathématique, quand les villes, les villages, la voirie, les zones de loisirs et commerciales s'étendent, cela se fait le plus souvent en consommant des espaces naturels et agricoles. Après plus d'un demi-siècle d'étalement urbain, une prise de conscience a provoqué un net ralentissement ces dernières années. Malgré cela, la Bretagne consomme encore l'équivalent de 9 terrains de foot par jour en urbanisation et artificialisation des sols !

Nos modes de développement urbain fondés sur la consommation foncière érodent notre biodiversité, participent au morcellement et à l'affaiblissement des centres-bourgs, menacent l'agriculture locale et son développement.
Les collectivités sont accompagnées par le Parc pour préparer des documents d'urbanisme économes de l'espace, intégrant la préservation des patrimoines et l'adaptation au changement climatique. Des objectifs de structuration des zones urbaines et d'activités ont été définis, basés sur une densification et une optimisation des espaces déjà construits. La construction de la ville sur elle-même. L'enjeu est bien de conjuguer urbanisation et qualité de vie.

Et moi ?
J'ose imaginer vivre dans de nouvelles formes d'habitat, conjuguant densité, proximité avec les voisins mais entourées de nature, conçues avec des matériaux sains, économes en énergie, avec des espaces pour les jeux d'enfants, un petit coin de jardin, un accès aux transports en commun et des pistes cyclables !

Dérèglement climatique

« Dans la vie, il y a CACTUS »… pour bien s'adapter au changement climatique

Le changement climatique est une réalité au cœur du territoire et une préoccupation de premier ordre, tant ses effets sont partout. Et pour nous adapter, il faut anticiper, dès maintenant.

On ne va pas rester les bras croisés face à la crise climatique et attendre ! Ses enjeux sont multiples. Perturbation des espèces, modification des habitats, ressources en eau, qualité de l'air, risques naturels amplifiés, santé… Tout est lié ! Puisque ces changements s'imposent à tous sur le long terme, il est urgent de les prendre en compte dans notre quotidien mais aussi dans nos projets d'aménagement. Parmi ses travaux, le Parc a créé l'outil CACTUS, Climat – Adaptation – Changements – Territoires – USages. Comme un pense-bête, il incite à se questionner sur les effets du changement climatique en amont de tout projet. En anticipant, on réduit les fragilités du territoire. Avec l'aide du Parc, les communes d'Arzon, Locmariaquer et Saint-Philibert se sont appuyées sur CACTUS pour diagnostiquer leur vulnérabilité à la submersion marine et l'érosion côtière. Cet état des lieux identifie les zones sensibles pour lesquelles il est nécessaire de penser l'avenir en matière d'adaptation du bâti, de déviations temporaires en cas de submersion, de déplacement... Aussi, le Parc a édité un Mémento destiné aux élus pour les aider à mieux intégrer l'adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme.

Et moi ?
Je peux penser ma future maison pour faire face à des étés plus chauds. Je cultive des plantes qui ont moins besoin d'eau en été. J'essaie de réduire mes déplacements en voiture pour améliorer la qualité de l'air.

Pour en savoir plus sur :
> le changement climatique : Autour du Golfe n°1 (sur Internet si vous ne faites pas la collection !)
> CACTUS : outil-cactus.parc-golfe-morbihan.bzh
> l'adaptation littorale : p.15

Faune et flore

Auprès de nos arbres, vivons la biodiversité

Faune et flore, circulez… grâce à la trame verte et bleue ! Derrière ce vocable se dessine un véritable réseau végétal et aquatique, nécessaire au déplacement de la faune et de la flore sauvages, leur permettant de communiquer, s'alimenter, se reposer. Les collectivités, les partenaires associatifs et le Parc ont élaboré un plan d'actions portant sur les milieux naturels et les espaces urbanisés. Un point commun les relie : l'arbre.

Présents dans les parcs urbains, les berges, les massifs forestiers ou les haies bocagères, les arbres ont des fonctions qui rendent bien des services. La forêt naturelle, avec ses points d'eau, ses clairières, sa lisière, forme l'un des milieux terrestres les plus riches en biodiversité. En ville, l'arbre nous apporte du bien-être par un regain de nature et de fraicheur. Filtre contre les polluants et support de biodiversité, il stocke aussi le carbone dans son bois et son sol. En zone littorale et agricole, il constitue un relai pour le repos et le déplacement de la biodiversité. Pour les arbres, le plan d'actions repose sur ces grands principes : connaitre, protéger, gérer l'existant, voire recréer des espaces naturels. Ce plan propose de repenser la gestion des arbres à la ville comme à la campagne, d'inventorier les vieux arbres têtards, formidables refuges pour la biodiversité, de planter des boisements relais favorisant le déplacement des espèces et de les protéger dans les documents d'urbanisme, tout en s'adaptant au changement climatique.
Le Parc est bien au chevet de ses arbres !

Et moi ?
Je ne jette pas mes déchets verts en forêt. Je plante dans mon jardin des espèces non invasives, favorisant la biodiversité, au développement aérien et racinaire qui me convient. Le Parc émet des recommandations afin d'accompagner ces choix.
Tout en les élaguant avec respect pour des questions de sécurité, je préserve les vieux arbres et les arbres têtards qui hébergent une formidable diversité d'espèces.

Navigation

Éconavigation : sensibiliser le monde en silence…

Tutoyer ses rêves en vagabondant sur les océans… que l'on respecte ! Clin d'œil au film de Cousteau, c'est « en silence » que les médiateurs de la mer du Parc abordent les plaisanciers, à la barre d'un bateau électrique.

Limiter ses impacts en voguant sur le Golfe impose de bonnes pratiques. Chaque été, les médiateurs de la mer du Parc sensibilisent sur l'eau les plaisanciers. On parle produits écologiques utilisés à bord, alternatives aux antifouling, herbiers sous-marins fragilisés par les ancrages, tranquillité de la faune ou encore gestion des eaux noires et déchets. 2300 bateaux et plus de 7500 plaisanciers ont été conseillés depuis 2016. Exemplarité oblige, les éconavigateurs du Parc se déplacent avec Hippowatt, semi-rigide électrique destiné principalement à la sensibilisation estivale. Des points d'amélioration demeurent sur le recyclage des batteries et les sources d'énergie, mais ce bateau est un élément de transition énergétique vers une navigation silencieuse et sans rejets, au cœur d'un site où les espèces sont sensibles au dérangement.
Ce bateau a été conçu par Naviwatt, entreprise basée à Arzon qui possède une bonne expertise en architecture navale électrique.
La motorisation d'Hippowatt oblige à préparer davantage sa navigation pour optimiser au mieux son autonomie en fonction du vent, des courants et de la distance à parcourir.
Éconavigation et histoires de marins font bon ménage !

Et moi ?
Je choisis des zones sableuses pour un mouillage qui tiendra mieux. L'ancre et la chaîne ne détruiront pas les herbiers de zostères.
J'utilise avec parcimonie des produits d'entretien (savon, liquide vaisselle, etc.) plus écologiques, tels ECO CERT, ECO LABEL, etc.
Je respecte les vitesses pour limiter les vagues d'étrave perturbant rivages, tables ostréicoles, plaisanciers et baigneurs.

Pour en savoir plus sur :
l'éconavigation : youtu.be/Tgk9Fl-bb68
le bateau Hippowatt : youtu.be/rCb0fePNVPU

Tourisme et valeurs Parc

Valeurs Parc, valeurs sûres !

Fort de son réseau comptant 56 Parcs naturels régionaux, la Fédération nationale s'est dotée d'un outil commun pour mettre en valeur les partenariats entre les Parcs et les acteurs touristiques et économiques de leur territoire : la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

Un parc est un espace d'ouverture, de rencontres et d'échanges. Avec l'appui précieux des offices de tourisme et des acteurs du réseau « Valeurs Parc naturel régional », il accueille, informe et explique les enjeux du territoire à ses habitants et visiteurs. Il les sensibilise aux richesses locales naturelles et culturelles, à leurs spécificités mais aussi à leurs fragilités. Et pour le public, sorties, visites et autres manifestations sont organisées par le Parc.
Propriété du ministère de la Transition Écologique et délivrée uniquement dans les Parcs naturels régionaux, la marque « Valeurs Parc » distingue les acteurs respectueux de l'environnement, ancrés et ambassadeurs de leur territoire. Ils contribuent à son dynamisme et mettent en avant la dimension humaine de leur activité. Des hébergeurs, guides nature, guides kayakistes, des restaurants, des ostréiculteurs, des pêcheurs de palourdes sont engagés avec le Parc. Au total, plus de cinquante personnes ou structures sensibilisent habitants et visiteurs à la beauté et aux fragilités du Golfe, tout en veillant à la qualité de leur accueil et de leurs pratiques.

Et moi ?
Pour découvrir ou savourer mon Golfe favori ou pour mes prochains séjours au sein d'autres parcs naturels régionaux, je préfère les acteurs ou les produits « Valeurs Parc » !

Tous les acteurs Valeurs Parc sur :
https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/consommer-parc
https://www.decouvrirlegolfedumorbihan.bzh

Retrouvez de nombreuses recettes de chefs à partir de produits labellisés Valeurs Parc dans le livre « **Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux** ». Éditions Marabout – Août 2020

Tourisme

Ilur, île emblème du développement durable

Acquise par le Conservatoire du Littoral, cette île de l'archipel de l'Île d'Arz est gérée par le Parc depuis 2009. Son patrimoine naturel et bâti remarquable bénéficie de travaux de restauration et d'une gestion douce. Emblème du développement durable du Parc, elle profite chaque année à 25 000 visiteurs.

Ilur se mérite. Si sa visite est autorisée à tous, l'île ne dispose ni de cale pour accoster ni de liaison régulière. Cet espace naturel de 40 hectares concentre une mosaïque remarquable de milieux : prairies naturelles, bosquets, haies, vasières, marais saumâtres, dunes... Sa biodiversité est sans pareil ! Sa chapelle dédiée à Notre-Dame de Lourdes et son hameau habité jusque dans les années 1960 couronnent son charme fou.

Ilur mérite une gestion exemplaire. Les brebis « Landes de Bretagne » entretiennent 25 hectares de prairies. Les plantes envahissantes, tel le baccharis, sont arrachées afin de préserver l'écosystème local. Des suivis scientifiques identifient sa biodiversité et son évolution, l'érosion du littoral, la présence de micro-plastiques...

Le village fait l'objet de restaurations avec le projet d'y créer des gîtes pour groupes dimensionnés aux ressources insulaires. Une centrale photovoltaïque fournit l'électricité depuis 2014, un puits d'eau douce a été restauré et raccordé au hameau, via une centrale de potabilisation. En 2020, le chemin vers l'autonomie s'est poursuivi. Un phytoassainissement a été installé au village et des mouillages collectifs sur la grande plage pour les plaisanciers, préservant ainsi son vaste herbier de zostères.

Jadis paroisse d'Hur rattachée à la presqu'île de Sarzeau, Île Hur est une perle à découvrir au cœur du Golfe !

Et moi ?

J'utilise les sentiers aménagés et je participe aux visites organisées pour les promeneurs.
J'y amène des élèves en classe de découverte.
Je la respecte en ramenant mes déchets et en tenant mon chien en laisse.
J'utilise les mouillages collectifs sur la plage ouest et s'il n'y a plus de place, je change de cap !

Ornithologie

Découvrir les ailes sauvages du Golfe

Le Parc organise des visites « Découverte des oiseaux autour du Golfe du Morbihan ». Chaque année, une trentaine de ces sorties, animées par les agents du Parc, sont proposées par les offices de tourisme.

Barge à queue noire

Durant 3 heures, les visiteurs découvrent, observent, questionnent et s'informent sur la formidable biodiversité des marais du pourtour du Golfe du Morbihan. Longues-vues, paires de jumelles et ouvrages sont mis à disposition de la vingtaine « d'ornithologues d'un jour ». Chaque sortie reste unique, le ballet des oiseaux est infini et sans cesse renouvelé. Les vacances d'avril sont le moment idéal pour découvrir les Gorges bleues et les parades des échasses et autres avocettes. Juillet permet d'admirer le vol des sternes et en août, on assiste au grand chassé-croisé entre les migrateurs. Certains arrivent d'Islande ou de Sibérie, d'autres partent pour le Maroc, le Sénégal ou la Guinée. Les marais du Golfe se transforment pour un temps en une véritable plate-forme aéroportuaire. On décolle, on se pose, se repose avant de repartir plus loin, plus haut, vers une autre destination, arctique ou saharienne. N'hésitez plus, aux prochaines vacances, venez admirer les ailes sauvages du Golfe du Morbihan, dépaysement garanti !

Et moi ?

Je pose un nichoir dans mon jardin :
Les cavités se font de plus en plus rares et les espèces cavernicoles sont toujours à l'affût de sites pour faire leurs nids. Sitelles et surtout mésanges (bleues ou charbonnières) adoreront vos constructions. Perchez votre nichoir à deux-trois mètres de hauteur, hors de portée des matous, orienté Est/Sud-Est. Installez-le courant février et retire-les en août en le nettoyant et remisant au sec. Il sera prêt pour l'an prochain.

Je compte les oiseaux :
Depuis quelques années, une démarche participative de dénombrement des oiseaux du jardin s'est mise en place en France. Le dernier week-end de janvier, chacun peut compter les passereaux dans son jardin, square ou sur son balcon durant une heure. Sur sites internet dédiés, transmettez vos observations qui permettront aux scientifiques de mieux comprendre l'utilisation de l'espace par les oiseaux et comment les aménagements urbains agissent sur la capacité des oiseaux à vivre en ville. Vous les compterez mais surtout vous les admirerez !

Concours prairies fleuries : primer le lien agronomie - écologie

Agroécologie

Concours des pratiques agro-écologiques – prairies et parcours. Derrière cette appellation de spécialiste se cache une mise en valeur des pratiques des agriculteurs en faveur d'un équilibre entre agronomie et écologie.

De loin, on aperçoit dans les champs des herbes hautes, des dégradés de verts et de jaunes ou de l'herbe verte assez rase. Pour ce concours agricole, on s'intéresse aux prairies naturelles. Et oui, toutes ne le sont pas ! Souvent, celles qui sont bien vertes, parfois mélangées avec du trèfle, sont issues de graines sélectionnées et répondent au doux nom de « ray-grass ». Pourquoi « parcours » ? Parce que la prairie visitée par un jury doit refléter les pratiques de l'agriculteur à l'échelle de son exploitation. Il ne s'agit pas de primer une jolie parcelle pleine de fleurs et riche de biodiversité si c'est la seule de la ferme. Elle doit prendre toute sa part dans le système fourrager global, en lien avec son milieu environnant. La richesse floristique peut avoir une influence sur les caractéristiques gustatives et nutritionnelles des produits alors issus de l'élevage.

Comment se déroule une journée de concours ? Le jury questionne l'agriculteur sur ses pratiques, puis il observe avec lui la flore de la parcelle. Bon nombre sont surpris de la diversité qui s'y révèle. Même s'il faut départager les agriculteurs, le concours est avant tout un moment d'échange et de valorisation des pratiques agricoles en équilibre avec l'écologie.

Et moi ?

J'achète local, pour soutenir une production respectueuse du territoire sur lequel je vis : au marché, en vente directe chez l'agriculteur, en magasin de producteurs, auprès d'une association.

+

www.concours-general-agricole.fr/concours-general-agricole/les-concours/le-concours-des-pratiques-agro-ecologiques

Guide du bâti conchylicole

Les exploitations ostréicoles en chantier

Nos paysages littoraux sont littéralement empreints d'ostréiculture. Éléments majeurs de l'économie du territoire, les paysages et les ostréiculteurs dialoguent depuis près de deux siècles. Comment accompagner au mieux les changements ?

Tout ostréiculteur le concédera, faire des travaux sur son chantier est une entreprise de longue haleine, tant le littoral fait l'objet d'attentions. Vue sublime pour profession exigeante. Et *vice versa* !

Quelles sont les autorisations nécessaires sur une exploitation ? Quels travaux peut-on faire ? Quels accès, terre-pleins, formes, ouvertures, hauteurs ? Comment prendre en compte l'élévation du niveau de la mer et les économies d'énergie ?

Ces questions trouvent réponse dans un guide d'intégration architecturale et paysagère, destiné à soutenir la profession et préserver les paysages littoraux.

Un large travail amont a identifié les types d'architectures des chantiers, des bassins aux bâtiments, ainsi que les besoins des professionnels et leur contexte réglementaire sanitaire et architectural. Ostréiculteurs, Comité Régional de la Conchyliculture, État, services instructeurs de GMVA et AQTA, le CAUE[1] et le Parc, ont coopéré pour éditer ce guide avec l'aide de fonds européens. À disposition des conchyliculteurs et de tous, il vise à éclairer projets et procédures pour mieux préserver le Golfe, ses professionnels et ses rivages.

Et moi ?

- En promenade, je respecte les chantiers conchylicoles, avant tout lieux de travail où la sécurité est de mise.
- Je consomme local en préférant les huîtres du territoire, tout en sachant apprécier celles des voisins !

[1] *Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*

Coopérer avec les autres Parcs

Une autre vie s'invente ici… et là-bas !

Quand on pense à un Parc, la première image qui nous vient est celle d'un territoire clos. Et c'est tout le contraire ! Si, au fil de ce magazine, on découvre que le Parc est constitué d'un ensemble patrimonial de plusieurs communes, il n'est pas le seul puisque la France compte 55 autres Parcs naturels régionaux.

C'est un territoire ouvert à tous, ceux qui y vivent, y travaillent, y viennent pour se récréer ou le visiter. Le Parc naturel régional n'est pas une île entre le ciel et l'eau, il est connecté aux collectivités qui le composent. C'est un territoire ouvert où « une autre vie s'invente ici », expression propre aux Parcs naturels régionaux de France, laboratoires des transitions, à l'avant-garde des défis à relever.

Il est au cœur du réseau des 56 Parcs naturels régionaux de France regroupés et fortement attachés à leur Fédération, la « fédé », réseau de partage d'expériences, de formation, de soutien, de convivialité, de productions communes et de positions politiques fortes en matière de développement durable au niveau national. Au sein de cette Fédération, le Golfe du Morbihan anime le groupe de travail des 14 Parcs naturels régionaux littoraux.

Le Parc du Golfe du Morbihan a développé des coopérations privilégiées avec ses voisins : l'Armorique, la Brière et le petit dernier en gestation, la Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude.

Le concept des Parcs s'exporte aussi à l'international, dans des programmes européens et dans des missions de coopération avec les pays du Sud. Le Parc du Golfe du Morbihan est engagé, en lien avec l'Agence Française de Développement, dans une mission de coopération avec le système des aires protégées du gouvernement de l'Uruguay, autour de l'implication des populations locales, de pêche artisanale et de tourisme durable. Les enjeux sont sans frontières et les défis à relever, du climat, de la biodiversité et de l'environnement sont les mêmes. Ainsi nous échangeons, partageons et apprenons ensemble.

Et moi ?

Quand je voyage en France, je privilégie un territoire de Parc

Je choisis des produits et services labellisés « Valeurs Parc naturel régional » (cf p. 10)

Je parle des actions du Parc à mon entourage.

Une plaquette de la Région sur les Parcs naturels régionaux bretons

Le Conseil régional de Bretagne a publié en octobre 2020 une plaquette de présentation des Parcs naturels de son territoire : Armorique, Golfe du Morbihan et projet de Parc Vallée de la Rance Côte d'Émeraude. Consultable et téléchargeable ici : *www.bretagne.bzh/app/uploads/10_2020_Parcs_Regionaux_naturels.pdf*

Énergies renouvelables

2030 : année de l'autonomie énergétique ?

Dès 2014, le Parc s'est engagé dans la transition énergétique. Les actions qu'il mène pour réduire les consommations énergétiques du territoire et favoriser le développement des énergies renouvelables sont le plus souvent réalisées en étroite collaboration avec Morbihan Énergies, le syndicat départemental des Énergies.

La transition a débuté en rendant Ilur (île gérée par le Parc, cf. p.11) autonome en énergie grâce à l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de son ancien hangar à varech. Puis, avec les services de l'État, le Parc a porté deux programmes pour financer la rénovation de bâtiments et éclairages publics des communes, l'installation d'une centrale photovoltaïque et d'un démonstrateur hydrolien sur le moulin à marée de Pen castel à Arzon. Exemplarité oblige, le Parc s'est doté de véhicules électriques - une voiture, un vélo, un bateau (cf. p.10) pour le déplacement des agents - ainsi que d'un utilitaire au Biogaz. Au total, 2 400 000 € d'aide ont été mobilisés par le Parc et investis pour le territoire.

Pour aller plus loin, le Parc a institué le fonds FULENN*, qui apporte un coup de pouce financier (jusqu'à 5000 €) aux projets collectifs citoyens de production d'énergie photovoltaïque. En favorisant la transition énergétique sur son territoire, le Parc tend vers l'ambition partagée des Parcs naturels régionaux : atteindre l'autonomie énergétique pour 2030 !

Et moi ?

- Je peux diminuer mes besoins énergétiques
- Je peux utiliser les transports en commun ou mon vélo
- Je peux installer des panneaux photovoltaïques sur ma toiture

* *Fulenn : étincelle en breton*

Pollution

Pollution lumineuse : rallumons les étoiles*

Les premières alertes sur la pollution lumineuse datent des années 1980 : les astronomes avaient des difficultés grandissantes à observer le ciel. Due aux éclairages artificiels, cette pollution engendre d'autres perturbations comme la modification des comportements et des cycles biologiques de la faune, de la flore et des humains.

Gros consommateurs d'énergies, les éclairages de nuit, privés et publics, sont un enjeu de la transition énergétique. Le territoire du Parc compte près de 30 000 points lumineux ! En écho aux orientations sur le climat et la biodiversité de sa Charte, le Parc agit pour préserver le ciel étoilé, aujourd'hui reconnu « Patrimoine commun de l'humanité » par l'ONU.
La trame noire du territoire, autrement dit les espaces préservés la nuit de la lumière artificielle, est identifiée par le Parc avec ses partenaires : Morbihan Énergies, intercommunalités, associations environnementales et d'astronomie… Autrement dit, nous recensons les milieux vitaux pour les espèces nocturnes. En croisant les connaissances sur les espèces sauvages avec les données d'éclairage, nous identifions les zones à protéger et/ou à restaurer. À l'image de la gestion différenciée des espaces verts, une optimisation fine de l'éclairage public pourrait être mise en œuvre à l'échelle du Parc : gestion des durées d'éclairage, des puissances, des couleurs… Ce travail est aussi une base solide pour sensibiliser localement à cet enjeu et faciliter sa prise en compte dans les documents d'urbanisme et d'aménagement.

Et moi ?
- Je limite la puissance de mes lumières extérieures et évite les lampes solaires éclairant mon jardin la nuit.
- Je privilégie des couleurs chaudes aux lumières blanches.
- Je préfère ma lampe torche à mon lampadaire.

** Titre d'une exposition sur la pollution lumineuse créée par le Parc*

Économie locale

Transition agricole et alimentaire : produire et consommer local

Pourquoi s'intéresser à la transition agricole et alimentaire ? Parce que dans les objectifs de lutte contre les gaz à effet de serre, ceux issus de l'agriculture et de la production alimentaire représentent une part conséquente.

Depuis plusieurs années, le Parc innove en expérimentant des solutions sur mesure en faveur de l'adaptation au changement climatique ou de la préservation des écosystèmes terrestres, aquatiques et marins. Le rôle du Parc est de mobiliser les élus, les habitants et les professionnels à envisager et mettre en œuvre des alternatives vertueuses.
La transition agricole et alimentaire n'est pas en reste. Son objectif : maintenir les terres agricoles et les fermes pour soutenir l'économie locale et limiter notre dépendance alimentaire, préserver la qualité des sols et des milieux pour garantir une production durable, saine et attendue. En guise de mise en bouche ? Le Parc a recensé et créé un réseau d'initiatives publiques et privées de transition agricole et alimentaire : nouvelles façons de produire, transformer ou distribuer, initiatives pédagogiques... Acteurs et habitants se sont réunis autour d'un apéro sonore secret dédié à l'alimentation à l'Echonova. Le Parc a aussi créé un panel de citoyens et de professionnels pour l'aider à réfléchir à l'agriculture et à l'alimentation de demain. Ensuite au menu ? Concevoir une démarche globale de transition agroécologique du territoire*. En identifiant nos besoins, il s'agit de trouver les meilleurs moyens de les satisfaire, dans le respect des écosystèmes, des contraintes territoriales et des objectifs de santé publique. Construire ensemble sera la recette d'une alimentation durable et locale !

Et moi ?
Je lis les étiquettes des produits transformés, j'achète local, je redécouvre le bien manger et le fait-maison.

+

www.savourezlabretagne.com
bonplanbio.fr
produitslocaux.pays-auray.fr
www.resolis.org/observatoire-alimentation
afterres2050.solagro.org/a-propos/le-projet-afterres-2050

TraceBac : tracer les contaminations bactériologiques d'origine fécale dans les coquillages

Fort de 15 années consacrées à la reconquête de la qualité de l'eau, à partir d'une méthode développée par Ifremer, le Parc, en lien avec l'Université de Bretagne Sud, a conduit une expérimentation. TraceBac permet d'identifier si les contaminations fécales d'origine humaine ou animale sont possibles dans les eaux de rivière. Grâce à la spectroscopie moyen infrarouge, il est possible de vérifier si les bactéries contenues dans les matières fécales sont les mêmes que celles retrouvées dans la chair de coquillages. Les résultats obtenus aident les élus et les services de l'État à identifier les actions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des eaux.

** Sur la base du scénario Afterres 2050, conçu par des agriculteurs et des experts du climat.*

Rivage

La côte en alerte

Nos 550 km de rivages sont confrontés à l'érosion, la submersion marine, l'élévation du niveau de la mer et l'hyperfréquentation. Comment réagir face à ces effets ? Avec quels outils, quelles solutions ? Communes, associations, riverains, interpellent régulièrement le Parc pour qu'il apporte des réponses.

Repère de submersion

Quel est l'état des sentiers côtiers ? La sécurité des personnes et le maintien de la biodiversité sont-ils assurés ? Pour améliorer les politiques publiques à l'œuvre sur le littoral, le Parc et les communes ont développé plusieurs outils : un observatoire de l'érosion du rivage suit le recul du trait de côte ; des cartes de vulnérabilité situent les risques côtiers potentiels ; des repères de submersion conservent la mémoire des niveaux les plus hauts atteints par la mer lors de tempêtes. Les élus ont désormais les cartes en main pour repenser leurs aménagements sur le long terme. Où installer l'école et les nouveaux quartiers ? Comment adapter ou déplacer les maisons exposées ?
Et la végétation ? Les arbres littoraux façonnent l'identité du territoire. Évoquer Le Golfe suggère immédiatement la vue, comme une forêt sur l'eau et les senteurs des pins, des cyprès et arbres feuillus. Mais que deviendront-ils face au vieillissement, à l'érosion de la côte, aux tempêtes, au manque d'eau ? Parce que planter aujourd'hui façonnera les paysages de demain, le Parc développe, avec des spécialistes et ses partenaires, une stratégie pour faciliter la gestion de la végétation arborée littorale.

Et moi ?
Je n'utilise pas mon vélo ni de bâtons de marche sans embouts sur les sentiers.
Sur mon terrain, j'applique les préconisations du Parc (besoins des plantes, système racinaire, taille adulte...)
Je réduis la vitesse en bateau pour limiter les vagues d'étrave qui érodent la côte.

Pour aller plus loin :
www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/videos/inventer-demain-11-rechauffement-climatique-sadapter-autrement
www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2020/11/FlyerSentieractualisation2020-compressé.pdf

Éducation

Aires marines éducatives : l'école à la plage

En sortant de l'école, nous avons rencontré... une aire marine. Petite entorse à la chanson de Prévert pour rappeler qu'une Aire marine éducative se déroule hors les murs de la classe. Importée des îles Marquises, c'est une démarche écocitoyenne qui permet aux enfants de choisir et de protéger une zone littorale proche de leur école.

« Connaître, vivre et transmettre la mer » sont les trois piliers d'une Aire marine éducative. Les écoles littorales qui s'engagent dans cette démarche offrent un nouveau regard sur l'environnement aux écoliers. À pied ou à vélo, ils se rendent avec un animateur référent tout au long de l'année sur la portion littorale qu'ils ont choisie. Observer, toucher, sentir, collecter, dessiner... Ils y découvrent ainsi la flore des dunes, les herbiers marins ou encore le métier de pêcheur.
Ils proposent ensuite des actions de protection et de valorisation de l'aire marine : charte de bonne conduite, panneau de sensibilisation, projet artistique, etc.
Réunis en Conseil de la mer, les écoliers invitent les élus et les professionnels locaux à découvrir leurs travaux mais aussi à expliquer les politiques conduites sur le territoire.
En lien avec le Comité départemental des pêches et le Comité régional de la conchyliculture, le Parc coordonne une vingtaine d'aires marines sur son territoire, avec le soutien financier de l'Europe et de la Région Bretagne. Preuve de l'excellence des actions proposées par les enfants, la plupart d'entre elles sont officiellement labellisées par l'État[1] !

Et moi ?
Quelques conseils proposés aux visiteurs par les écoliers d'Arzon : « un pique-nique sans plastique, c'est fantastique ! Déchet par terre, déchet à la mer ! Ancre jetée, fonds marin abimé ! »

Pour aller plus loin
Deux vidéos sur les Aires marines éducatives de l'Île d'Arz et d'Arzon
www.youtube.com/watch?v=SqHSu7KpnAI&list=PLGwzI-1mjqkqP9UftIVc--miYNihgkFwA
www.youtube.com/watch?v=cYVL6XYnBAI&t=3s

Ne jetez rien à la mer

Le Parc met à disposition des communes un pochoir invitant à ne pas jeter ses déchets dans le caniveau. Ils se retrouvent à la mer.

[1] *Office Français pour la Biodiversité*

Une autre vie s'invente ici

56 Parcs naturels régionaux de France

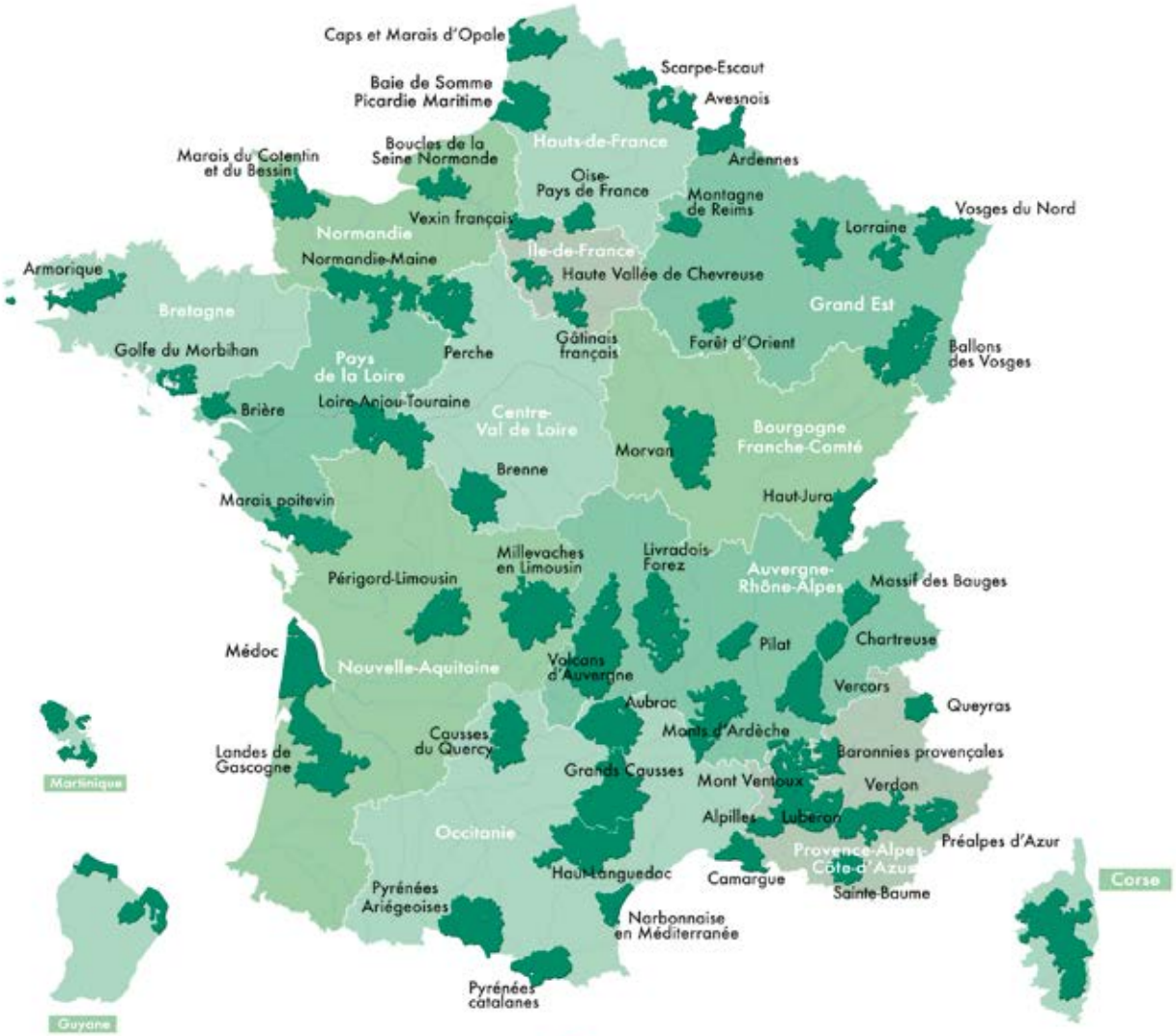

Parcs naturels régionaux de France

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

AMBON
ARRADON
ARZON
AURAY
BADEN
CRACH
DAMGAN
ELVEN
ILE D'ARZ
LAUZACH
LE BONO
LE HEZO
LE TOUR DU PARC
LOCMARIAQUER
MEUCON
MONTERBLANC
PLESCOP
PLOEREN
PLOUGOUMELEN
PLUNERET
SAINT-ARMEL
SAINT-AVE
SAINTE-ANNE-D'AURAY
SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
SAINT-NOLFF
SAINT-PHILIBERT
SARZEAU
SENE
SULNIAC
SURZUR
THEIX-NOYALO
TREFFLÉAN
VANNES